



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

Revue de presse



Jeudi 18 mai 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Finances: M. Faïd reçoit une délégation de Citigroup



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu, mercredi à Alger, en audience une délégation de l'entreprise financière américaine Citigroup, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Le ministre a pu échanger avec les membres de cette délégation, conduite par le directeur général pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique de Citigroup, David Livingstone, sur l'état de la coopération entre Citigroup et l'Algérie notamment dans le secteur bancaire et "les moyens permettant leur raffermissement", selon la même source.

"Les deux parties ont également pu discuter des perspectives de développement du secteur bancaire en Algérie dans un contexte mondial marqué par de multiples incertitudes", rapporte le communiqué.

A cette occasion, le ministre a passé en revue les réformes engagées par les pouvoirs publics en vue de créer un environnement propice aux investissements et de renforcer la réglementation financière.

Dans ce cadre, il a souligné que "le nouveau projet de loi sur la monnaie et le crédit s'ajoute à la série de réformes initiées par l'Algérie, visant à renforcer la gouvernance et la transparence du système bancaire et à garantir l'efficacité des opérations financières, de manière à être au diapason des évolutions en vigueur au plan international".

M. Faïd a exprimé le souhait de voir les banques privées s'impliquer davantage dans la mobilisation de l'épargne et la promotion de l'investissement productif algérien, a fait savoir le ministre.

Pour sa part, M. Livingstone, tout en "saluant les efforts consentis par l'Algérie pour le développement du secteur financier", a réaffirmé "l'engagement de son institution pour renforcer la collaboration future avec l'Algérie à travers des actions mutuellement bénéfiques, favorisant l'innovation financière".



Cosob: installation des membres de la Chambre disciplinaire et arbitrale

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada, a procédé, mercredi, à l'installation des membres de la Chambre disciplinaire et arbitrale, instance chargée d'instruire tout litige technique résultant de l'interprétation des lois et règlements régissant le fonctionnement de la Bourse, a indiqué un communiqué de la Commission.

L'installation des membres de la Chambre disciplinaire et arbitrale intervient conformément à l'article 51 du décret législatif n 93-10 du 23 mai 1993 modifié et complété relatif à la bourse de valeurs, a précisé la même source.

Présidée par M. Bouzenada, la Chambre se compose de deux membres élus parmi les membres de la commission qui sont respectivement, Réda Boubekeur et Mohamed El Bachir Benmansour, et deux magistrats désignés par le ministre de la Justice, Garde des sceaux et choisis pour leurs compétences en matière économique, et financière et qui sont respectivement Mme Ouardia Nait Kaci,

conseillère au Conseil d'Etat et Bousaad Taka, conseiller à la Cour suprême, a fait savoir le communiqué.

Sur le plan arbitral, la Chambre est "compétente pour instruire tout litige technique résultant de l'interprétation des lois et règlements régissant le fonctionnement de la bourse et intervenant entre intermédiaires en opérations de bourse, entre intermédiaires en opérations de bourse et la société de gestion de la bourse des valeurs, entre intermédiaires en opérations de bourse et sociétés émettrices, ainsi que les litiges entre intermédiaires en opérations de bourse et les donneurs d'ordre de bourse", a expliqué la Cosob.

La Chambre est aussi compétente, sur le plan disciplinaire, pour "instruire tout manquement aux obligations professionnelles et déontologiques des intermédiaires en opérations de bourse, ainsi que toute infraction aux dispositions législatives et réglementaires qui leur sont applicables", a ajouté le communiqué. "Le président de la Cosob, depuis sa prise de fonctions fin mars dernier, a tenu à accélérer la mise en place de cette chambre disciplinaire et arbitrale afin de parachever la mise en œuvre des mécanismes de suivi et de surveillance sur le marché financier pour assurer un maximum de transparence et d'efficacité, ainsi d'accompagner la volonté des pouvoirs publics, emmenée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné dans ses 54 engagements la nécessité de développer les marchés financiers et la bourse pour offrir des alternatives au financement de l'investissement", a rappelé, par ailleurs, la Cosob.

"Cette volonté s'est également manifestée à travers les orientations du Conseil des ministres, tenu le 2 avril dernier, qui a mis l'accent sur l'accélération du processus d'ouverture du capital des banques publiques", a-t-on encore souligné de même source.



Climat des affaires en Algérie : une "amélioration significative" enregistrée

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi a souligné mardi, que l'environnement des affaires en Algérie, connaît une "amélioration significative" et constitue un "élément clé" du plan d'action du gouvernement.

S'exprimant dans un entretien à l'APS, en marge de la 4e session de l'Assemblée générale du CNESE, M. Bouchenak Khelladi a indiqué que "l'environnement des affaires en Algérie connaît une amélioration significative à la faveur de la promulgation de la nouvelle loi régissant le droit de l'investissement", assurant qu'une "telle amélioration du climat des affaires permettra de donner un nouvel élan au développement économique et de promouvoir l'investissement productif, en garantissant un cadre transparent propice aux affaires et à la création d'entreprises".

Dans ce contexte, le président du CNESE a mis en avant le nombre de projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), depuis le 1 novembre 2022, soit après l'entrée en vigueur de la loi sur les investissements, jusqu'à fin mars de l'année en cours.

Citant le directeur général de l'AAPI, M. Bouchenak Khelladi a précisé que le nombre de projets a atteint 1694 avec une valeur totale d'investissement de plus 845 milliards de DA et la création de 44.630 postes d'emploi directs.

"Ceci confirme l'efficacité des nouvelles mesures prises par les hautes autorités en la matière", a-t-il encore soutenu tout en relevant que la loi n 18-22 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement consacre les principes fondamentaux de la liberté d'investissement, de la transparence et de l'égalité de traitement des investissements.

Le président du CNESE a noté aussi que les procédures adoptées par l'Algérie sont conformes aux standards internationaux en matière de promotion de l'acte d'investissement, notamment la suppression de la règle du partenariat 51/49, qui constitue, selon lui, "l'une des principales mesures du plan de relance économique" et la consécration "du principe de stabilité législative, qui "va contribuer à renforcer la confiance dans le marché national de l'investissement".

Dans le même ordre d'idées, M. Bouchenak Khelladi a assuré que la promulgation de la loi n 15-22 du 20 juillet 2022, qui définit les règles régissant les zones franches, est aussi "un signal fort du gouvernement pour renforcer l'attractivité des zones, attirer les IDE et accroître la compétitivité des exportations hors hydrocarbures".

Evoquant l'organisation de plusieurs grands événements nationaux et internationaux en Algérie au cours des trois dernières années, le président du CNESE a mis en exergue les orientations et les messages forts du président de la République à l'intention des acteurs économiques, notamment lorsqu'il avait ordonné, lors de l'ouverture de la 30ème édition de la Foire de la production nationale, en décembre 2022, de relever le taux d'intégration national dans l'industrie mécanique pour atteindre l'objectif de 40 à 50 %.

En ce qui concerne le plan d'action 2023 du CNESE, M. Bouchenak Khelladi a fait état de la préparation d'une réflexion sur les orientations stratégiques et les perspectives de mise en oeuvre de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) avec la participation de tous les acteurs concernés, visant à approfondir les aspects techniques liés à l'accord et à identifier les contraintes qui entravent l'accès aux marchés africains.

Le CNESE prévoit également d'organiser, à la fin du premier semestre 2023, un colloque sur les énergies renouvelables, dédié à l'énergie solaire, durant lequel les principaux acteurs du secteur feront le point sur cette activité et sur ses perspectives de développement, a-t-il fait savoir, tout en ajoutant que le Conseil prépare également un certain nombre d'études et de rapports dans les domaines économique, social et environnemental.

Il s'agit notamment d'une étude en coordination avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sur les écosystèmes sectoriels et territoriaux dédiés à l'entrepreneuriat en Algérie, la réalisation d'un rapport national sur le développement humain ainsi qu'une étude du bien-être des enfants et des jeunes de moins de 25 ans en Algérie et l'évaluation des programmes de protection sociale pour les enfants et les adolescents.

Par ailleurs, le Conseil travaille au développement d'outils et de méthodes de simulation afin de mieux comprendre les difficultés et les perspectives auxquelles le pays peut être confronté, en sus de la préparation d'une étude diagnostique des secteurs prioritaires pour introduire la médiation comme pratique de renforcement de la cohésion sociale en Algérie.



Finances : Faïd reçoit une délégation de Citigroup



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu, ce mercredi à Alger, en audience une délégation de l'entreprise financière américaine Citigroup, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Le ministre a pu échanger avec les membres de cette délégation, conduite par le directeur général pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique de Citigroup, David Livingstone, sur l'état

de la coopération entre Citigroup et l'Algérie notamment dans le secteur bancaire et « les moyens permettant leur raffermissement », selon la même source. « Les deux parties ont également pu discuter des perspectives de développement du secteur bancaire en Algérie dans un contexte mondial marqué par de multiples incertitudes », rapporte le communiqué.

A cette occasion, le ministre a passé en revue les réformes engagées par les pouvoirs publics en vue de créer un environnement propice aux investissements et de renforcer la réglementation financière. Dans ce cadre, il a souligné que « le nouveau projet de loi sur la monnaie et le crédit s'ajoute à la série de réformes initiées par l'Algérie, visant à renforcer la gouvernance et la transparence du système bancaire et à garantir l'efficacité des opérations financières, de manière à être au diapason des évolutions en vigueur au plan international ».

Faid a exprimé le souhait de voir les banques privées s'impliquer davantage dans la mobilisation de l'épargne et la promotion de l'investissement productif algérien, a fait savoir le ministère.

Pour sa part, Livingstone a réaffirmé « l'engagement de son institution pour renforcer la collaboration future avec l'Algérie à travers des actions mutuellement bénéfiques, favorisant l'innovation financière ».



Le ministre des Finances reçoit une délégation de l'entreprise financière américaine Citigroup

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a reçu, mercredi à Alger, en audience une délégation de l'entreprise financière américaine Citigroup, a indiqué le ministère dans un communiqué, repris par l'agence APS.

Le ministre a pu échanger avec les membres de cette délégation, conduite par le directeur général pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique de Citigroup, David Livingstone, sur l'état de la coopération entre Citigroup et l'Algérie notamment dans le secteur bancaire et « les moyens permettant leur raffermissement », selon la même source.

« Les deux parties ont également pu discuter des perspectives de développement du secteur bancaire en Algérie dans un contexte mondial marqué par de multiples incertitudes », rapporte le communiqué.

A cette occasion, le ministre a passé en revue les réformes engagées par les pouvoirs publics en vue de créer un environnement propice aux investissements et de renforcer la réglementation financière.

Dans ce cadre, il a souligné que « le nouveau projet de loi sur la monnaie et le crédit s'ajoute à la série de réformes initiées par l'Algérie, visant à renforcer la gouvernance et la transparence du système bancaire et à garantir l'efficacité des opérations financières, de manière à être au diapason des évolutions en vigueur au plan international ».

M. Faid a exprimé le souhait de voir les banques privées s'impliquer davantage dans la mobilisation de l'épargne et la promotion de l'investissement productif algérien, a fait savoir le ministre.

Pour sa part, M. Livingstone, tout en « saluant les efforts consentis par l'Algérie pour le développement du secteur financier », a réaffirmé « l'engagement de son institution pour renforcer la collaboration future avec l'Algérie à travers des actions mutuellement bénéfiques, favorisant l'innovation financière ».



Exportation de gaz liquéfié : L'Algérie enregistre la plus forte croissance arabe

Le dernier rapport l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole "OPAEP" a révélé que les exportations de gaz liquéfié de l'Algérie ont enregistré le taux de croissance le plus élevé des pays arabes au cours du premier trimestre 2023.

Selon le même document, les exportations de gaz liquéfié algérien ont atteint, au cours du premier trimestre 2023, environ 2,8 millions de tonnes contre 2,4 millions de tonnes au cours de la même période de 2022 et 3,2 millions de tonnes au cours de la même période de 2021.

Selon toujours le même rapport, publié ce mercredi 17 mai et intitulé « Évolution du GNL et de l'hydrogène au cours du premier trimestre 2023 », les exportations algériennes de GNL ont enregistré au premier trimestre 2023 un taux de croissance annuel de 16,7 %, soit le taux de croissance le plus élevé des pays arabes.

L'Europe, notamment le marché français, a été la grande destination des exportations de gaz liquéfié algérien. L'Algérie vient en tête des pays entretenant des relations stratégiques avec ses partenaires-clients et disposent d'une grande fiabilité dans l'approvisionnement en gaz, qu'il s'agisse de gaz liquéfié ou par canalisations, grâce à ses infrastructures d'exportation, qu'il s'agisse de stations de liquéfaction de gaz à Skikda et Arzew, ou de canalisations la reliant au marché européen, relève le rapport.

D'ailleurs, l'Algérie a récemment retrouvé sa place de premier fournisseur de gaz naturel de l'Espagne, détrônant ainsi le Nigéria. La montée en puissance de l'Algérie s'explique par une augmentation de sa production nationale de gaz naturel. En effet, l'Algérie a réussi à accroître ses capacités de production grâce à plusieurs projets d'exploitation et de développement, notamment avec la mise en service du champ de Hassi R'Mel, considéré comme l'un des plus grands gisements de gaz au monde.



Surmonter la fracture numérique

Aujourd'hui, un fossé sépare ceux qui font partie de la société de l'information grâce à leur appropriation des NTIC et ceux restés en marge de la révolution technologique. Pour l'Algérie, la nécessité de rentrer de plain-pied dans cette société de l'information s'impose avec évidence. Et pour cause. Elle dispose d'atouts lui permettant de s'inscrire dans cette dynamique mondiale de développement de la société de l'information, possède un indéniable potentiel scientifique, humain et matériel, des infrastructures de télécommunications, avec un nombre conséquent d'ingénieurs qui arrivent annuellement sur le marché du travail mais également l'engouement de l'Algérien pour les nouvelles technologies.

L'émergence de notre pays dans le monde passe obligatoirement aujourd'hui, au-delà des acquis diplomatiques, politiques et économiques, par une utilisation intensive des NTIC, l'exigence de mise en place des moyens pour élargir les perspectives qu'ouvre ce nouvel ordre de la communication et la promotion d'une véritable culture informationnelle.

Partant de ces données, notre pays se focalise sur le numérique pour construire une économie nationale forte et compétitive. C'est une option essentielle pour développer des alternatives complémentaires aux hydrocarbures, notamment par le biais des micro-entreprises et des startups, partie intégrante de la nouvelle économie. Sans oublier que la souveraineté numérique à travers la transition

numérique sera consacrée par des cadres nationaux. L'intérêt consenti dans le domaine des NTIC commence à porter ses fruits.

Outillée en moyens humains et matériels, l'Algérie a fait le choix de développer et d'ouvrir le secteur : réseau numérique, support fibre optique, opérateurs en téléphonie mobile, plusieurs providers internet, un satellite à usage scientifique... Les besoins en nouveaux services exprimés par les usagers de divers secteurs sont désormais accessibles avec l'impératif d'encourager en permanence l'investissement.

Un dispositif à même de faciliter le développement de startups technologiques est mis en place, ce qui a favorisé la création d'incubateurs et permis l'encouragement de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Il faut noter que l'Algérie est un partenaire clé dans la création de la dorsale transsaharienne à fibre optique, un mégaprojet lancé dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Union africaine et qui vise l'intégration africaine et le développement de l'économie numérique. Elle réaffirme son engagement à promouvoir l'Internet en Afrique, à agir pour que les avantages de cet outil soient partagés et puissent bénéficier à tous les citoyens d'un continent qui pâtit encore d'un déficit palpable dans le domaine des technologies de télécommunications.

Toutefois, il reste du chemin à parcourir pour permettre aux entreprises de réussir sur la scène internationale après leur mise à niveau, s'assurer que tous les Algériens puissent participer pleinement à la société de l'information. L'intrusion massive des NTIC dans l'administration publique centrale et locale contribuera au développement du pays et des institutions, avec une offre de service de qualité, l'avènement d'un nouveau cadre de gestion axé sur le respect du principe de l'efficacité et de la transparence.

Enfin, les collectivités territoriales doivent comprendre que les NTIC constituent un élément fondamental de leur développement.



Faid reçoit une délégation de Citigroup : Développement du secteur bancaire algérien

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a reçu, hier à Alger, en audience une délégation de l'entreprise financière américaine Citigroup, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Le ministre a pu échanger avec les membres de cette délégation, conduite par le directeur général pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique de Citigroup, David Livingstone, sur l'état de la coopération entre Citigroup et l'Algérie, notamment dans le secteur bancaire et «les moyens permettant leur raffermissement», selon la même source.

«Les deux parties ont également pu discuter des perspectives de développement du secteur bancaire en Algérie dans un contexte mondial marqué par de multiples incertitudes», rapporte le communiqué. A cette occasion, le ministre a passé en revue les réformes engagées par les pouvoirs publics en vue de créer un environnement propice aux investissements et de renforcer la réglementation financière.

Dans ce cadre, il a souligné que «le nouveau projet de loi sur la monnaie et le crédit s'ajoute à la série de réformes initiées par l'Algérie, visant à renforcer la gouvernance et la transparence du système bancaire et à garantir l'efficacité des opérations financières, de manière à être au diapason des évolutions en vigueur au plan international». M. Faïd a exprimé le souhait de voir les banques privées s'impliquer davantage dans la mobilisation de l'épargne et la promotion de l'investissement productif algérien, a fait savoir le ministère.

Pour sa part, M. Livingstone, tout en «saluant les efforts consentis par l'Algérie pour le développement du secteur financier», a réaffirmé «l'engagement de son institution pour renforcer la collaboration future avec l'Algérie à travers des actions mutuellement bénéfiques, favorisant l'innovation financière».



Chambre disciplinaire et arbitrale : la Cosob Installe ses membres

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada, a procédé, hier, à l'installation des membres de la Chambre disciplinaire et arbitrale, instance chargée d'instruire tout litige technique résultant de l'interprétation des lois et règlements régissant le fonctionnement de la Bourse, a indiqué un communiqué de la Commission. L'installation des membres intervient conformément à l'article 51 du décret législatif n°93-10 du 23 mai 1993, modifié et complété, relatif à la bourse de valeurs, a précisé la même source. Présidée par M. Bouzenada, la Chambre se compose de deux membres élus parmi les membres de la commission, respectivement Réda Boubekour et Mohamed El Bachir Benmansour, et deux magistrats désignés par le ministre de la Justice, Garde des sceaux et choisis pour leurs compétences en matière économique et financière et qui sont

respectivement Mme Ouardia Nait Kaci, conseillère au Conseil d'Etat et Bousaad Taka, conseiller à la Cour suprême, a fait savoir le communiqué. Sur le plan arbitral, cette instance est «compétente pour instruire tout litige technique résultant de l'interprétation des lois et règlements régissant le fonctionnement de la bourse et intervenant entre intermédiaires en opérations de bourse, entre intermédiaires en opérations de bourse et la société de gestion de la bourse des valeurs, entre intermédiaires en opérations de bourse et sociétés émettrices, ainsi que les litiges entre intermédiaires en opérations de bourse et les donneurs d'ordre de bourse», a expliqué la Cosob.

La Chambre est aussi compétente, sur le plan disciplinaire, pour «instruire tout manquement aux obligations professionnelles et déontologiques des intermédiaires en opérations de bourse, ainsi que toute infraction aux dispositions législatives et réglementaires qui leur sont applicables», a ajouté le communiqué.

«Le président de la Cosob, depuis sa prise de fonction, fin mars dernier, a tenu à accélérer la mise en place de cette Chambre disciplinaire et arbitrale afin de parachever la mise en œuvre des mécanismes de suivi et de surveillance sur le marché financier pour assurer un maximum de transparence et d'efficacité, ainsi que d'accompagner la volonté des pouvoirs publics, emmenée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné dans ses 54 engagements la nécessité de développer les marchés financiers et la bourse pour offrir des alternatives au financement de l'investissement», a rappelé, par ailleurs, la Cosob.



Le Gouvernement examine deux avant-projets de loi portant code pénal et code de procédure pénale : Entrave à l'acte d'investir, le délit sera passible de lourdes sanctions

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé, hier, une réunion du gouvernement, tenue au palais du Gouvernement, et qui a été consacrée aux secteurs de la Justice, du Commerce et de la Santé, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

«Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a examiné les points suivants :

Justice : protection des gestionnaires

Le Gouvernement a examiné deux projets de loi présentés par le ministre de la Justice, garde des Sceaux. Il s'agit de :

1- Un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°66-156 du 8 juin 1966, portant code pénal. Ce projet de texte, présenté en deuxième lecture, vise notamment à renforcer la lutte contre la criminalité, à l'amélioration de la performance de la justice et à la protection pénale de l'enseignant ainsi que certaines catégories vulnérables.

Cet amendement consacre également l'engagement résolu de l'Etat à accompagner et à protéger les gestionnaires et les investisseurs, notamment à travers la dépénalisation de l'acte de gestion et l'incrimination de l'entrave à l'acte d'investir dans le but de porter atteinte à l'économie nationale. A signaler que ce projet a pris en charge l'instruction de Monsieur le Président de la République, portant sur le durcissement des peines applicables en matière de fraude et de falsification sous toutes ses formes, notamment la falsification de documents de résidence pour l'obtention induue d'un foncier ou d'un logement.

2- Un avant-projet de loi portant code de procédure pénale.

Ce projet de texte, qui vient remplacer l'ordonnance n°66-155 du 8 juin 1966, prévoit une réforme profonde et qualitative du code de procédure pénale afin de l'adapter à la lettre et à l'esprit des réformes découlant de la révision constitutionnelle du 1er novembre 2020 ayant trait au secteur de la justice. En effet, ce nouveau texte vise, notamment, l'amélioration de la gestion des affaires pénales et la numérisation des procédures, le renforcement des droits et des libertés et la consécration du principe de la sécurité juridique, ainsi que la lutte contre la criminalité dangereuse, en sus de la réforme du tribunal criminel et de la révision des dispositions relatives à certaines juridictions pénales. A signaler que ce nouveau code a pris en charge la consécration de l'instruction de Monsieur le Président de la République relative à la protection des gestionnaires.

Commerce : modernisation des surfaces d'exposition

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a présenté au Gouvernement un point de situation sur la mise en œuvre du plan de réhabilitation et de développement de la Société algérienne des foires et des exportations (SAFEX).

S'inscrivant dans le cadre de la nouvelle stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures, ce plan prévoit le renforcement et la modernisation des surfaces d'exposition ainsi que l'intégration de nouveaux services qui répondent

aux besoins des exposants et de leur environnement direct en vue de permettre à la SAFEX d'adapter son offre de services à la nouvelle dynamique économique nationale et aux meilleures pratiques internationales.

Santé : améliorer la prise en charge des patients cancéreux

Le Gouvernement a entendu un exposé du ministre de la Santé sur la politique nationale de lutte contre le cancer et les moyens de prévention de cette maladie. A ce titre, il a été fait état de l'ensemble des moyens consentis par l'Etat pour améliorer la prise en charge des patients atteints de cette maladie, notamment en matière de réalisation d'infrastructures sanitaires spécialisées, à savoir les centres anti-cancer et les services spécialisés intégrés au niveau des établissements publics de santé, d'équipements médicaux, mais aussi l'effort financier engagé pour assurer un approvisionnement régulier des médicaments d'oncologie.»

À retenir :

- Renforcement et la modernisation des surfaces d'exposition, ainsi que l'intégration de nouveaux services qui répondent aux besoins des exposants et de leur environnement direct en vue de permettre à la SAFEX d'adapter son offre de services à la nouvelle dynamique économique nationale et aux meilleures pratiques internationales.
- Améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer, notamment en matière de réalisation d'infrastructures sanitaires spécialisées.
- Engagement résolu de l'Etat à accompagner et à protéger les gestionnaires et les investisseurs, notamment à travers la dépénalisation de l'acte de gestion et l'incrimination de l'entrave à l'acte d'investir dans le but de porter atteinte à l'économie nationale.



Conjoncture socioéconomique et climat des affaires : Le CNESE dresse un bilan positif

«Une gestion optimisée de nos ressources et une rationalisation de la consommation est ce choix inévitable pour réduire les charges du budget de l'État face à la conjoncture sensible marquée par l'accentuation des crises régionales internationales, lesquelles ont provoqué des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement des État en matières premières et l'augmentation de leurs prix sur le marché international», a plaidé le président du Conseil national économique social et environnemental (Cnese), Pr Sidi Mohamed Bouchenak

Khelladi, à l'ouverture des travaux de la 4e Assemblée générale ordinaire de cet organe consultatif qu'a abrité hier l'hôtel Mercure, à Alger.

«La situation complexe qui prévaut à l'échelle internationale nous impose, en tant qu'institution consultative, de consentir davantage d'efforts pour mettre à disposition des hautes autorités du pays des analyses exactes, une évaluation juste des risques liés aux domaines compétence du Cnese, d'entreprendre des initiatives et de formuler des propositions efficaces pouvant contribuer au succès de la dynamique engagée par l'État pour faire face aux effets que suscitent les bouleversements survenus où à venir sur l'échelle planétaire», a-t-il ajouté.

Saluant les acquis ascensionnels réalisés précise-t-il, «sous la conduite judicieuse du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la construction d'une économie diversifiée et garantir une prise en charge exemplaire des préoccupations sociales du citoyen», le président du Cnes a indiqué que «les conclusions du rapport d'évaluation de la situation sociale et économique du pays pour l'année dernière font ressortir des données qui confortent l'idée selon laquelle 2022 est une année positive».

«Les objectifs socio-économiques fixés pour cette année ont été atteints dans leur grande majorité», a appuyé en effet le Pr Sidi Mohamed Bouchenak Khelladi lors d'une conférence de presse qu'il a animé en marge des travaux de la 4e AG ordinaire lesquels, après la séance d'ouverture, se sont poursuivis à huis clos.

Une séance d'ouverture rehaussée par la présence de plusieurs officiels, entre autres des représentants de la Présidence de la République et du Gouvernement ainsi que des présidents de l'Onsc et du HCA et lors de laquelle le Pr Bouchenak Khelladi a exprimé son satisfecit quant à la poursuite de la dynamique de réformes initiées par le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, pour l'édification de l'Algérie nouvelle.

Les grandes lignes du rapport

Le rapport du Cnese pour 2022 fait ressortir un sursaut économique remarquable «favorisant l'amélioration de la balance commerciale du fait de l'augmentation des exportations d'hydrocarbures, même hors hydrocarbures, avec un taux de couverture de 150%, soit un excédent supérieur à 20 milliards de dollars». «L'année 2022 a été celle du lancement économique avec une nouvelle vision, qui s'est concrétisée par la promulgation de la nouvelle loi sur les investissements, une nette amélioration du climat d'affaires et une consolidation de l'attractivité des IDE», est-il mentionné dans les grandes lignes du rapport du

Cnese, où il est aussi préconisé, en dépit de ces progrès remarquables, que « notre économie nationale devrait suivre une démarche d'amélioration continue afin de relever les défis de la croissance économique et d'atténuer ses faiblesses». Sur le plan social, ajoute le document, «2022 a été une année de reprise post-Covid 19, sans doute marquée par une inflation qui a affecté le pouvoir d'achat de nombreuses familles à faible revenu.

Cependant les mesures prises par les pouvoirs publics ont contribué à en atténuer les effets sociaux par la révision du barème de l'impôt sur le revenu brut, une révision graduelle des salaires et notamment l'octroi de l'allocation chômage» S'agissant du domaine de l'environnement, le Cnese qui salue les mesures prises par les pouvoirs publics pour restructurer le système de gestion des déchets en mettant en place une véritable économie circulaire, a recommandé aux pouvoirs publics «d'accélérer, à l'avenir, l'installation de centrales solaires et éoliennes dans différentes régions du pays, afin d'atteindre l'objectif de produire 27% de l'électricité totale à partir de sources renouvelables d'ici 2030».

Karim Aoudia

Les décisions du Chef de l'État revêtent un caractère stratégique

Le président du Cnese a salué par ailleurs les dernières décisions prises par le président de la République, qui revêtent, dit-il «un caractère stratégique à l'exemple de celle portant sur la généralisation de construction des stations de dessalement d'eau mer, une option à travers laquelle il est attendu de consolider de manière pérenne la sécurité hydrique et de faire face à la problématique des changements climatiques».

Il a aussi mis en exergue l'efficacité des décisions adoptées lors des réunions du Conseil des ministres, à l'instar de celle relative à la numérisation à faire valoir dans la gestion au sein de l'ensemble des organismes et des institutions de l'État, et ce, «en vue d'optimiser le service public, concrétiser les principes de transparence, de justice sociale et renforcer le mécanisme de contrôle qui sont autant d'éléments qui fondent la bonne gouvernance».

Le Pr Bouchenak Khelladi s'est également félicité de la batterie de mesures en rapport direct avec la dynamisation du processus de l'investissement, citant notamment l'ouverture du capital des banques publiques. Idem pour les décisions relatives au secteur de l'agriculture, hissé au rang stratégique, eu égard à son impact direct sur la sécurité alimentaire et la réduction de la facture d'importation des produits agricoles. D'autre part, le président du Cnese a indiqué dans sa réponse à El Moudjahid que son institution s'attelle présentement à la réalisation d'une étude globale traitant de la prochaine

adhésion de l'Algérie au club des Brics. Il a informé en outre de la tenue prochainement d'un séminaire traitant l'ouverture de l'Algérie sur l'Afrique et des mécanismes adaptés pour consacrer les objectifs de la Zlecaf.

Enfin, les travaux de 4e AG du Cnese ont porté sur l'enrichissement et l'adoption de six rapports, dont l'intitulé porte outre la situation économique et sociale de 2022, et les activités du Cnese durant cette année, sur la société civile, le développement local, le nouveau système fiscal et les villes et les territoires durables. En marge de cet événement, une conférence-débat sur le thème «La numérisation en Algérie, défis et perspectives» a été animée par M. Younès Grar, spécialiste des technologies de l'information et de la communication.



Coup de théâtre à 24 heures de l'ouverture du sommet arabe Zelensky invité à Djeddah

Dans les milieux diplomatiques arabes, cette décision unilatérale saoudienne a eu l'effet d'une véritable bombe qui risque de torpiller ce 32ème Sommet.

Le Prince fait cavalier seul

Incroyable retournement de situation. À 24 heures de l'ouverture du Sommet arabe, on sort les dagues à Djeddah. De sources diplomatiques très fiables, on a appris, hier, dans la soirée, que le prince héritier Mohamed Ben Salmane a lancé une invitation au président ukrainien Volodymyr Zelensky pour assister au Sommet arabe qui doit s'ouvrir, demain vendredi, à Djeddah. Dans les milieux diplomatiques arabes, cette décision unilatérale saoudienne a produit l'effet d'une véritable bombe qui risque de torpiller ce 32e Sommet. «De quel droit le prince Ben Salmane décide-t-il, seul, de lancer cette invitation?», s'interrogent ces milieux diplomatiques qui ne comprennent pas «à quoi répond une pareille décision et qui en est le véritable l'inspirateur?».

Habituellement dans les Sommets arabes, des invitations sont lancées au secrétaire général de l'ONU, de l'Union africaine, de l'OCI. Point d'orgue, le président des non-alignés a reçu son carton d'invitation comme cela a été le cas lors du dernier Sommet d'Alger. Tous les membres de la Ligue des États arabes sont consultés et tenus informés dans le menu détail, car les décisions obéissent à la règle consensuelle. À cela, nous avons la preuve éclatante du comportement exemplaire de l'Algérie. Lors de la préparation du rendez-vous d'Alger, le président Abdelmadjid Tebboune a bien veillé personnellement au strict respect

de la règle du consensus. Une règle sacrée de la charte de la Ligue des Etats arabes car elle préserve l'unité des rangs.

Il a demandé à tous les participants à ce Sommet d'avoir leurs consentements au sujet de la présence de la Syrie. Mais après avoir reçu le refus de certains pays dont le Maroc et l'Arabie saoudite en particulier, la Syrie a préféré se rétracter pour ne pas perturber le bon déroulement du Sommet. Tous les pays arabes connaissent la qualité des rapports indéfectibles entre Alger et Damas mais pour le bien de tous les pays, l'Algérie et la Syrie ont accepté de se soumettre au verdict du consensus.

L'Algérie a donc respecté les règles du jeu. Voilà que l'initiative de réintégrer la Syrie dans le giron arabe a été reprise en grande pompe par l'Arabie saoudite, ce que l'Algérie a célébré avec joie! Mais faut-il conclure que ce retour de la Syrie a un prix à payer, celui de se désengager de certaines positions à l'international voire même de renoncer aux principes du droit à la souveraineté nationale? Ainsi, les participants au Sommet de Djeddah se retrouvent devant un vrai fait accompli.

Cette expression rappelle bien un mauvais souvenir quand Israël a contraint les Arabes, à ce fait accompli durant la guerre de juin 1967. L'idée d'inviter Zelensky au Sommet arabe est un grave dérapage en matière de politique étrangère. Elle n'a aucune autre explication sinon un détournement d'une position de principe adoptée par les Etats arabes dans la guerre russo-ukrainienne. Située à équidistance de ce conflit, la Ligue arabe a prôné le dialogue entre l'Ukraine et la Russie.

En avril 2022, une délégation du Groupe de contact de la Ligue arabe, conduite par le secrétaire général de l'organisation panarabe, Ahmed Aboul Gheit, s'est rendue à Moscou et à Varsovie en Pologne avec à l'ordre du jour l'examen de la situation en Ukraine. Ben Salmane qui ouvre ainsi grandes les portes de la Ligue arabe au président ukrainien vient d'enterrer définitivement cette initiative et de rompre avec la neutralité positive que doivent observer les Etats arabes. Son initiative unilatérale est inacceptable. Veut-il à ce point plaire aux Occidentaux ou croit-il trouver une parade pour se faire pardonner le drame Khashoggi? Le 2 octobre 2018 le journaliste Jamal Khashoggi, opposant au prince héritier Mohammed ben Salmane, tombe dans un traquenard et a été assassiné au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul, en Turquie.

En matière de politique étrangère, chaque pays arabe a sa propre doctrine. L'Arabie saoudite s'aligne sur les visions américaines alors que l'Algérie a toujours défendu un strict respect du principe du non-alignement. L'Algérie est

liée à une doctrine dans sa politique étrangère immuable qui tient au dialogue, à la paix et au règlement politique des conflits. Que ceux qui ont pris seuls cette décision en assument la responsabilité et les conséquences qui en découleront. L'Algérie restera fidèle à ses positions en matière de politique étrangère. Elle respectera ses engagements envers les organisations régionales, internationales ainsi qu'envers les pays amis. Le président Tebboune s'est toujours félicité que les pays arabes aient adopté une position neutre envers le conflit opposant l'Ukraine à la Russie. Son prochain voyage à Moscou revêt également un sens de paix et d'entente. Mais voilà que cette invitation de Zelensky remet tout en cause. Elle place les pays arabes dans une position inconfortable envers la Russie. C'est une prise de position directe en faveur de l'un des belligérants. Mais le prince Mohamed Ben Salmane n'en est pas à sa première incartade.



إجراءات تسهيلية لبيع الشعير والذرة الموجهة لتغذية المواشي والدواجن

انهت المديرية العامة للضرائب إلى عمل جميع المتعاملين الناشطين في مجال صناعة وتحويل وتسويق أغذية المواشي والدواجن، بالإجراءات الجبائية التحفيزية والتسهيلات الإدارية.

والتي تضمنها المرسوم التنفيذي رقم 23- 112 املؤرخ في 09 مارس 2023، المعدل والمتمم ، والمتعلق بكيفيات الإعفاء من اسم على القيمة المضافة TVA عمليات بيع الشعير والذرة وكذا المواد والمنتجات الموجهة لتغذية المواشي والدواجن. وتضمن البيان الاجراءات الجديدة وهي:

- إلغاء اكتتاب التعهد أمام المصالح الفلاحية الولائية المختصة، المفروض سابقا على المنتجين والمحولين والمجمعين.
- إلغاء إلزامية تقديم شهادة الإعفاء من الرسم على القيمة المضافة عند عمليات بيع المواد الملغاة من هذا الرسم ، والتي يقوم بها من منتج أغذية المواشي والدواجن والمحولين والمجمعين.

كما أقر هذا المرسوم صراحة إعفاء كل من التعاونيات الفلاحية والمربين والموزعين من إلزامية تقديم شهادة الإعفاء المذكورة، عند اقتناء المواد المعفاة "العلف". ومن أجل إضفاء شفافية في منح الإعفاء صمان وجهة المواد والمنتجات المعفاة يتعين على المتعاملين.

الإستفادة من الرسم على القيمة المضافة، إثبات صفهتم لدى موردين عن طريق تقديم ملف زبون، يتضمن إلى جانب نسخة نسخة من البطاقة املتضمنة رقم التعريف اجلبايي، نسخة من الوثائق الآتية، حسب الحالة:

- السجل التجاري، بالنسبة لمصنعي أغذية المواشي والدواجن والموزعين.
- إعتماذ التعاونية الفلاحية المستلم من طرف المصالح الفلاحية المختصة.
- القانون الاساسي للشركة.
- بطاقة الفلاح بالنسبة للمربين أوالمسند الممنوح من طرف الغرفة الفلاحية للولاية الذي يثبت صفة المربي للمعني.
- بطاقة الهوية للممثل القانوني للتعاونية أو للشركة.



280 ألف موظف سيستفيدون من الترقيات المهنية

أعطى الوزير الأول أيمن بن عبد الرحمان موافقته على رفع التجميد على عمليات الترقية، باللجوء إلى التحويل التلقائي للمناصب المالية بعد موافقة من رئيس الجمهورية، وذلك بطلب من المديرية العامة للوظيفة العمومية التي أحصت 280.625 موظف يستوفون شرط الأقدمية للترقية بتاريخ 31 ديسمبر 2022، منهم 153,010 تفوق أقدميتهم 10 سنوات، في حين قدر الأثر المالي الإجمالي الذي سياترب عن عملية رفع التجميد عن عمليات الترقية لهذا العدد بـ 29.6 مليار دج.

ووفق نص مراسلة بعثها رئيس ديوان الوزير الأول إلى المدير العام للوظيفة العمومية، شهر ماي الجاري، فإن قرار رفع التجميد عن الترقية في الوظيفة العمومية عن طريق الامتحان المهني خلال ثلاث سنوات 2023، 2024، و2025، بحيث تتم العملية بشكل تدريجي.

وحسب الوثيقة التي اطلعت عليها "الشروق"، يقدر عدد الأعوان المعنيين بالترقية على سبيل الاختيار خلال هذا العام 61.210، ليكون العام المقبل تقريبا نفس العدد ويفوق 61 ألف عون، وذلك ما نسبته 40 في المائة من العدد الإجمالي للأعوان على أن يكون عدد المعنيين بهذا الإجراء عام 2025 أزيد من 20 ألف.

ويبلغ العدد الإجمالي للأعوان المعنيين بالترقية على سبيل الاختبار أزيد من 120 ألف عون، فيما يبلغ مجموع المعنيين بالترقية عن طريق الامتحان المهني خلال سنوات

2023، 2024 و2025 حوالي 127 ألف عون، وبأثر مالي قدره 29.6 مليار دج، وهو ما خلص إليه فوج العمل المشترك الذي تم تنصيبه لدراسة الإشكالية المتعلقة برفع إجراء التجميد عن عمليات الترقية في الوظيفة العمومية.

ووفق مراسلة الوزير الأول، فإنه بالنسبة للموظفين الذين استوفوا شرط الأقدمية بعد تاريخ 31 ديسمبر 2022 ستتم ترقيةهم وفق الشروط والكيفيات القانونية المحددة في هذا المجال، أي في حدود المناصب المالية المفتوحة والمدرجة في المخططات السنوية لتسيير الموارد البشرية بكل قطاع، وحسب أنماط الترقية التي حددها القانون الأساسي الخاص.

كما أكد مسؤول الجهاز التنفيذي، أن إجراء التجميد عن عمليات التوظيف يبقى ساري المفعول إلى حين الانتهاء من إعداد القانون الأساسي العام للوظيفة العمومية الجديد، واعتماد مقاربة جديدة لعصرنة الإدارة تركز على وضع الآليات والمعايير التي تسمح بالتسيير الأمثل للموارد البشرية في قطاع الوظيفة العمومية



مالية: السيد فايد يستقبل وفدا عن مؤسسة الخدمات المالية الأمريكية "Citigroup"

استقبل وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الأربعاء بالجزائر العاصمة، وفدا عن مؤسسة الخدمات المالية الأمريكية "سيتي جروب (Citigroup)"، حسبما أشار إليه بيان للوزارة.

وتطرق الوزير مع أعضاء الوفد الذي يقوده المدير العام للمؤسسة بمنطقة أوروبا والشرق الأوسط وإفريقيا، دافيد ليفينغ ستون، إلى واقع التعاون بين مؤسسة "سيتي جروب" الأمريكية والجزائر، لاسيما في مجال القطاع البنكي، وكذا "الوسائل التي من شأنها أن تسمح بتعزيزه".

وأوضح البيان أن "الطرفين تناولا أفاق تطوير القطاع البنكي في الجزائر في سياق عالمي يتميز بمختلف التقلبات".

وبهذه المناسبة، استعرض الوزير الاصلاحات التي باشرتها السلطات العمومية من أجل توفير بيئة مواتية للاستثمارات وتعزيز التشريعات المالية. كما أكد، في ذات الإطار، على أن "مشروع القانون النقدي والصرفي يضاف إلى جملة الاصلاحات التي باشرتها الجزائر والرامية إلى تعزيز حوكمة النظام البنكي وشفافيته وضمان فعالية العمليات المالية لأجل تكييفها مع التطورات الحاصلة على المستوى الدولي".

وأعرب السيد فايد أيضا عن أمله في أن تشارك البنوك الخاصة في تعبئة الادخار وترقية الاستثمار الجزائري المنتج.
من جهته، أشاد السيد ليفينغ ستون "بالجهود التي تبذلها الجزائر لتطوير القطاع المالي"، مجددا "التزام مؤسسته بتعزيز العمل المستقبلي مع الجزائر من خلال الأعمال التي تعود بالنفع على الطرفين، بما يدعم الابتكار المالي".



السيد فايد يستقبل وفدا عن مؤسسة الخدمات المالية الأمريكية "Citigroup"

استقبل وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الأربعاء بالجزائر العاصمة، وفدا عن مؤسسة الخدمات المالية الأمريكية "سي تي جروب (Citigroup)"، حسبما أشار إليه بيان للوزارة.

وتطرق الوزير مع أعضاء الوفد الذي يقوده المدير العام للمؤسسة بمنطقة أوروبا والشرق الأوسط وأفريقيا، دافيد ليفينغ ستون، إلى واقع التعاون بين مؤسسة "سي تي جروب" الأمريكية والجزائر، لاسيما في مجال القطاع البنكي، وكذا "الوسائل التي من شأنها أن تسمح بتعزيزه".

وأوضح البيان أن "الطرفين تناولا أفاق تطوير القطاع البنكي في الجزائر في سياق عالمي يتميز بمختلف التقلبات".
وبهذه المناسبة، استعرض الوزير الاصلاحات التي باشرتها السلطات العمومية من أجل توفير بيئة مواتية للاستثمارات وتعزيز التشريعات المالية.

كما أكد، في ذات الإطار، على أن "مشروع القانون النقدي والصرفي يضاف إلى جملة الاصلاحات التي باشرتها الجزائر والرامية إلى تعزيز حوكمة النظام البنكي وشفافيته وضمان فعالية العمليات المالية لأجل تكييفها مع التطورات الحاصلة على المستوى الدولي".

وأعرب السيد فايد أيضا عن أمله في أن تشارك البنوك الخاصة في تعبئة الادخار وترقية الاستثمار الجزائري المنتج.

من جهته، أشاد السيد ليفينغ ستون "بالجهود التي تبذلها الجزائر لتطوير القطاع المالي"، مجددا "التزام مؤسسته بتعزيز العمل المستقبلي مع الجزائر من خلال الأعمال التي تعود بالنفع على الطرفين، بما يدعم الابتكار المالي".

ملفات في قطاعات القضاء والتجارة والصحة في اجتماع للحكومة ..العدالة تضرب بقوة

- ✓ * رفع التجريم عن فعل التسيير وتجريم عرقلة الاستثمار
- ✓ * حماية جزائية للمعلم وبعض الفئات الضعيفة
- ✓ * التزام تام للدولة بمرافقة وحماية المسيرين والمستثمرين
- ✓ * مكافحة الجرائم الخطيرة وإصلاح المحكمة الجنائية
- ✓ * إعادة تأهيل وتطوير الشركة الجزائرية للمعارض والتصدير
- ✓ * مراكز ومصالح متخصصة بالمؤسسات العمومية لعلاج السرطان

تتجه الحكومة في الأيام القليلة القادمة، إلى إقرار إجراءات جديدة لمكافحة الجريمة وتحسين أداء العدالة والحماية الجزائية للمعلم وبعض الفئات الضعيفة، موازاة مع وضع آليات قانونية تعكس التزام الدولة التام في مرافقة المسيرين والمستثمرين وحمايتهم، لاسيما من خلال رفع التجريم عن فعل التسيير وتجريم عرقلة فعل الاستثمار قصد الإضرار بالاقتصاد الوطني. اجتماع الحكومة الذي ترأسه الأربعاء الوزير الأول أيمن بن عبد الرحمان، تناول ملفات ثلاثة قطاعات إستراتيجية، ويتعلق الأمر بقطاع العدالة والتجارة والصحة، وذهبت حصة الأسد خلاله لقطاع العدالة الذي كان حاضرا بنصين تشريعيين جديدين. ففي مجال العدالة، درست الحكومة مشروعين تمهيديين لقانونين، قدمهما وزير العدل، حافظ الأختام، يتمثلان في، مشروع تمهيدي لقانون يعدل ويتمم الأمر رقم 66 - 156 المؤرخ في 8 جوان 1966، والمتضمن قانون العقوبات.

مشروع هذا النص، المعروف في قراءة ثانية، يهدف خصوصا إلى تعزيز مكافحة الجريمة وتحسين أداء العدالة والحماية الجزائية للمعلم وكذا بعض الفئات الضعيفة. كما يكرّس هذا التعديل، التزام الدولة التام من أجل مرافقة المسيرين والمستثمرين وحمايتهم، لاسيما من خلال رفع التجريم عن فعل التسيير وتجريم عرقلة فعل الاستثمار قصد الإضرار بالاقتصاد الوطني.

وتجدر الإشارة بحسب البيان، إلى أن هذا المشروع قد تكفل بتعليمه رئيس الجمهورية المتعلقة بتشديد العقوبات المطبقة في مجال الغش والتزوير بكل أشكاله، ولاسيما تزوير وثائق الإقامة للحصول على عقار أوسكن بغير وجه حق.

أما النص الثاني فيتعلق بمشروع تمهيدي لقانون يتضمن قانون الإجراءات الجزائية، وقد جاء هذا النص، الذي سيعوّض الأمر رقم 66 - 155 المتعلق بإصلاح عميق ونوعي لقانون الإجراءات الجزائية، قصد تكييفه مع نصّ وروح الإصلاحات المنبثقة عن التعديل الدستوري لأول نوفمبر 2020 ذات الصلة بقطاع العدالة.

ويهدف هذا النصّ الجديد إلى تحسين تسيير القضايا الجزائية ورقمنة الإجراءات وتعزيز الحقوق والحريات وتكريس مبدأ الأمن القانوني وكذا مكافحة الجرائم الخطيرة، بالإضافة إلى إصلاح المحكمة الجنائية ومراجعة الأحكام المتعلقة ببعض المحاكم الجنائية. هذا النص الذي من شأنه التكفل بتجسيد تعليمة رئيس الجمهورية المتعلقة بحماية المسيرين.

كما كانت ملفات قطاع التجارة حاضرة في اجتماع الحكومة، إذ قدّم وزير القطاع عرضاً تقييمياً للحكومة حول تنفيذ مخطط إعادة تأهيل وتطوير الشركة الجزائرية للمعارض والتصدير "صافكس" الذي يندرج في إطار الاستراتيجية الجديدة لترقية الصادرات خارج المحروقات، والرامي إلى تعزيز وعصرنة مساحات العرض وكذا إدماج خدمات جديدة تستجيب لاحتياجات المعارضين ومحيطهم المباشر بغرض تمكين الشركة الجزائرية للمعارض والتصدير من تكيف عروض خدماتها مع الديناميكية الاقتصادية الوطنية الجديدة ومع أفضل الممارسات الدولية.

وفي مجال الصحة، استمعت الحكومة إلى عرض قدّمه وزير الصحة حول السياسة الوطنية لمكافحة داء السرطان ووسائل الوقاية من هذا المرض، وبهذا الشأن، أشار إلى مجمل الوسائل التي سخرتها الدولة لتحسين التكفل بالمرضى المصابين بهذا الداء، ولاسيما من حيث إنجاز المنشآت الصحية المتخصصة، والمتمثلة في مراكز مكافحة السرطان والمصالح المتخصصة المدمجة على مستوى المؤسسات العمومية للصحة، والأجهزة الطبية، إلى جانب الجهود المالي المبذول لضمان تموين منتظم بأدوية الأورام السرطانية.



الرئيس تبون يستقبل رئيس مجلس تجديد الاقتصاد الجزائري عزم رئاسي على هزم مقاومي التنمية الاقتصادية

استقبل رئيس الجمهورية السيد عبد المجيد تبون، الثلاثاء، رئيس مجلس التجديد الاقتصادي الجزائري كمال مولى، الذي عرض حصيلة ملتقى الأمن الغذائي في 10 توصيات لتحسين الإنتاج الوطني من القمح الصلب.

وخلال الاستقبال قدّم كمال مولى حصيلة المؤتمر الاخير حول الأمن الغذائي، كما أعقب ذلك مناقشة واسعة حول الوضع الاقتصادي للجزائر، إذ أعرب الأخير عن عراقل إدارية تعترض الفاعلين الاقتصاديين لاسيما ملف العقار الصناعي، وأصر على تفعيل وكالة العقار الصناعي لمّ للمضي قدما في مجال الاستثمارات.

وأكد رئيس الجمهورية، حسب بيان للمجلس، تلقت "المساء" نسخة منه، عزمه على المضي قدما في محاربة كل أشكال المقاومة التي تؤثر على تنمية البلاد ورغبته في بناء اقتصاد قوي يخدم الوطن والمواطنين. وشكر كمال مولى نيابة عن كافة أعضاء مجلس التجديد

الاقتصادي الثقة التي أولاها رئيس الجمهورية وقدرته الكبيرة على الاستماع، كما أعرب عن تشرفه بالثقة التي يمنحها رئيس الجمهورية للفاعلين الاقتصاديين ويؤكد التزامهم ببذل كل ما في وسعهم لمواجهة التحديات الاقتصادية والاجتماعية لبلدنا.

.. ويهنئ فريق "اتحاد سوف" بالصعود إلى المحترف الأول

كما هنأ رئيس الجمهورية السيد عبد المجيد تبون، أول أمس، فريق اتحاد سوف، إثر تحقيقه الصعود إلى بطولة الرابطة المحترفة الأولى لكرة القدم، حسبما جاء في حسابه الرسمي على شبكة "تويتر". وجاء في تهنئة رئيس الجمهورية "مبروك لكل السوفيين، تحقيق اتحاد سوف الصعود عن جدارة واستحقاق إلى الرابطة المحترفة الأولى لكرة القدم.. كل التوفيق في مشواركم الكروي القادم، إن شاء الله".



**أكد أن أغلب التزامات الرئيس تبون تم تحقيقها.. رئيس "كناس":
مؤشرات اقتصادية إيجابية للجزائر الجديدة.. والانضمام إلى "بريكس"**

✓ رفع تقارير مفصلة حول مكاسب انضمام الجزائر إلى مجموعة "بريكس"

كشف رئيس المجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي والبيئي، سيدي محمد بوشناق خلادي، أن كل المؤشرات تؤكد أن الجزائر، تسير بخطى ثابتة على طريق استكمال الإصلاحات التي باشرها، رئيس الجمهورية، تجسيدا لمشروع الجزائر الجديدة، الرامي إلى إرساء اقتصاد عصري ومفتوح، يحقق الرفاهية والازدهار، تماشيا مع التغيرات التي يشهدها الاقتصاد العالمي.

قال رئيس "كناس" خلال أشغال الدورة الرابعة للجمعية العامة للمجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي والبيئي، إن تفاقم الأزمات الإقليمية والدولية وما انجر عنها من اختلالات في سلاسل الإمداد بالإضافة إلى الزيادات الكبيرة في أسعار مختلف المواد الأساسية، أثرت سلبا على الأوضاع الاقتصادية في كل العالم. وقال إن المجلس، باشر ضمن مخططة السنوي، عملية تحليل دقيقة للأوضاع، وتقييم المخاطر المحدقة، والمبادرة بمقترحات عملية لغرض المساهمة في المجهود الوطني الذي تبذله الدولة من أجل التصدي للمخلفات التي أفرزتها والأوضاع التي يعيشها العالم في الوقت الراهن.

وأضاف أن انعقاد الدورة الرابعة للجمعية، يأتي في ظل التراجع الملحوظ لأسعار المحروقات في السوق العالمية مقارنة بسنة 2022، وانخفاض المخزون الوطني من المياه جراء النقص الكبير للأمطار خلال هذه السنة، ما يتحتم علينا أخذ الحيطة الكافية واتخاذ التدابير اللازمة لضمان التسيير العقلاني والرشيد لهذه المادة الحيوية.

وأوضح خلادي أن التسيير الأمثل للموارد وترشيد الاستهلاك، خيار لا بد منه من أجل تخفيف الأعباء على ميزانية الدولة في الظروف الحالية، وتمكين السلطات العليا من مواصلة جهوداتها لاستكمال الإصلاحات الهامة، في إطار تجسيد مشروع الجزائر الجديدة، للبلاد التي باشرها رئيس الجمهورية من أجل بناء اقتصاد عصري ومنفتح، يحقق الرفاهية للمواطن والازدهار للوطن.

وأكد رئيس المجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي والبيئي، أن كل المؤشرات الاقتصادية للسنة الماضية كانت في مجملها "إيجابية"، مؤكدا أن الأهداف المسطرة ضمن التزامات رئيس الجمهورية 54 تحققت بنسبة كبيرة، مشيرا إلى أن المجلس كهيئة استشارية يتكفل بكل انشغالات المواطنين ومعالجتها، وإخطار السلطات بها بهدف إيجاد حلول عملية لها. وذكر خلادي، أن المجلس رفع 40 نقطة إلى رئيس الجمهورية، تم تبنيها والخروج بنصوص قانونية، كما هو الحال بالنسبة للقانون الخاص بالمخدرات والمضاربة، مؤكدا أن نتائج التقارير المرفوعة تكون سرية من أجل ضمان فعالية أكبر للقرارات المتخذة على ضوءها.

وذكر خلادي بخصوص، انضمام الجزائر إلى مجموعة "بريكس"، أن العمل جار لصياغة تقارير حول الدور الذي يمكن أن تلعبه الجزائر على مستوى هذا التكتل والمكاسب التي ستجنيها بانضمامها إليه وما الذي ستستفيد منه كدولة.

واعتبر رئيس "كناس" بخصوص التنمية المحلية، أنها الركيزة الأساسية لبناء نموذج تنموي متكامل، ينطلق من تحقيق التوازن بين ولايات الوطن، موضحا أن البداية كانت بالاهتمام بمناطق الظل والقضاء عليها بالإضافة إلى العمل على الاستغلال الأمثل للثروات التي تتوفر عليها كل ولاية، موضحا أنه سيتم التركيز في مخطط تهيئة الإقليم على الإمكانيات التي تملكها كل منطقة، للعمل على تحقيق تنمية محلية متماشية، والتي لا يمكن أن تتحقق إلا من خلال تنمية جهوية متكاملة.

وأشار رئيس "كناس"، إلى أن المجلس سيعكف خلال دورته على دراسة الملفات المرتبطة بالظرف الراهن والمصادقة عليها ورفعها إلى السلطات العليا، وفي مقدمتها التقرير الاقتصادي والاجتماعي والبيئي لسنة 2022

D'UNE VALEUR GLOBALE DE PLUS DE 920 MILLIARDS DE DINARS

Le nombre de projets d'investissements inscrits en forte hausse

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré une hausse de 121% en six mois en termes de nombre de projets d'investissements inscrits. En effet, durant la période allant du 1^{er} novembre 2022 au 30 avril 2023, l'AAPI a recensé cette importante hausse du nombre d'investissements, selon le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache. Il a présenté ce bilan lors des travaux de la 9^e édition du Forum africain sur l'investissement. «Le nombre de projets d'investissements inscrits a connu une hausse par rapport à la période précédant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'investissement», explique M. Rekkache en notant que le nombre de projets inscrits durant cette période a atteint 2016 pour une valeur globale de 922,83 milliards de dinars. Le même bilan fait état d'une hausse de 199% en termes de valeur et de 145% en termes de postes d'emploi prévus.

«Cette hausse est un indicateur important traduisant les résultats de la réforme du système d'investissement dans le pays et l'amélioration, de jour en jour, du climat des affaires», estime le même responsable. Ce dernier souligne une «forte affluence des entreprises étrangères y compris des grandes entreprises qui veulent investir en Algérie». Détaillant cette information mais sans donner de chiffres précis, M. Rekkache affirme que «plusieurs projets engagés par ces entreprises étrangères sont à un stade d'étude avancé, soit au niveau des départements ministériels concernés par l'activité, ou au niveau des services de l'AAPI, ou en cours de concrétisation». Rekkache précise que sur 57 projets inscrits au niveau du guichet dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, 47 sont des investissements étrangers directs ou des projets en partenariat. «Ces indicateurs témoignent de la confiance des

opérateurs économiques et leur foi en la réussite du plan de réformes lancé en Algérie», soutient le responsable de l'AAPI devant une assistance du monde économique africain.

A noter que les travaux du Forum africain sur l'investissement, qui ont duré deux jours, à Alger, ont abordé différentes thématiques liées à l'investissement sur le continent et les échanges intra-africains. Les participants à ces travaux ont évoqué entre autres questions l'avenir de l'agriculture et la sécurité alimentaire, la zone de libre-échange continentale africaine, les infrastructures industrielles et logistiques, les petites entreprises et les défis de l'invention et de la numérisation ainsi que les secteurs de l'énergie et des services, du tourisme et de l'artisanat et des défis climatiques.

Le potentiel économique algérien a été largement étalé et débattu lors de ce Forum.

Nadjia Bouaricha

FINANCES

**FAYED RECOIT
UNE DÉLÉGATION
DE CITIGROUP**

Le ministre des Finances, Laaziz Fayed, a reçu, hier à Alger, en audience une délégation de l'entreprise financière américaine Citigroup, a indiqué le ministère dans un communiqué. Le ministre a pu échanger avec les membres de cette délégation, conduite par le directeur général pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique de Citigroup, David Livingstone, sur l'état de la coopération entre Citigroup et l'Algérie, notamment dans le secteur bancaire et «les moyens permettant leur raffermissement», selon la même source. «Les deux parties ont également pu discuter des perspectives de développement du secteur bancaire en Algérie, dans un contexte mondial marqué par de multiples incertitudes», rapporte le communiqué. A cette occasion, le ministre a passé en revue les réformes engagées par les pouvoirs publics en vue de créer un environnement propice aux investissements et de renforcer la réglementation financière. Dans ce cadre, il a souligné que «le nouveau projet de loi sur la monnaie et le crédit s'ajoute à la série de réformes initiées par l'Algérie, visant à renforcer la gouvernance et la transparence du système bancaire et à garantir l'efficacité des opérations financières, de manière à être au diapason des évolutions en vigueur au plan international». M. Fayed a exprimé le souhait de voir les banques privées s'impliquer davantage dans la mobilisation de l'épargne et la promotion de l'investissement productif algérien, a fait savoir le ministère.

Pour sa part, M. Livingstone, tout en «saluant les efforts consentis par l'Algérie pour le développement du secteur financier», a réaffirmé «l'engagement de son institution pour renforcer la collaboration future avec l'Algérie, à travers des actions mutuellement bénéfiques, favorisant l'innovation financière».

(APS)

أشاد بالجهود التي تبذلها الجزائر لتطوير القطاع المالي

فايد يستقبل وفدا عن بنك "سييتي غروب" الأمريكي



فايد هيد

● استقبل وزير المالية، لعزیز فايد، أمس الأربعاء بالجزائر العاصمة، وفدا عن مؤسسة الخدمات المالية الأمريكية "سييتي غروب".

وتطرق الوزير مع أعضاء الوفد الذي يقوده المدير العام للمؤسسة بمنطقة أوروبا والشرق الأوسط وإفريقيا، دافيد ليفينغ ستون، إلى واقع التعاون بين مؤسسة "سييتي غروب" الأمريكية والجزائر، لاسيما في مجال القطاع البنكي وكذا "الوسائل التي من شأنها أن تسمح بتعزيزه".

وأوضح البيان أن "الطرفين تناولا آفاق تطوير القطاع البنكي في الجزائر في سياق عالمي يتميز بمختلف التقلبات".

وبهذه المناسبة، استعرض الوزير الإصلاحات التي باشرتها السلطات العمومية من أجل توفير بيئة مواتية للاستثمارات وتعزيز التشريعات المالية.

كما أكد، في الإطار ذاته، أن "مشروع القانون النقدي والصرفي يضاف إلى جملة الإصلاحات التي باشرتها الجزائر والرامية إلى تعزيز

حوكمة النظام البنكي وشفافيته وضمنان فعالية العمليات المالية لأجل تكييفها مع التطورات الحاصلة على المستوى الدولي". وأعرب فايد أيضا عن أمله في أن تشارك البنوك الخاصة في تعبئة الادخار وترقية الاستثمار الجزائري المنتج.

من جهته، أشاد ليفينغ ستون "بالجهود التي تبذلها الجزائر لتطوير القطاع المالي"، مجددا "التزام مؤسسته بتعزيز العمل المستقبلي مع الجزائر من خلال الأعمال التي تعود بالنفع على الطرفين، بما يدعم الابتكار المالي".

ق. و

رئيس قسم قطاع التجزئة والمكلف بالإعلام ببنك البركة، سعيد كريم، لـ "الخبر" "هكذا نرافق المستثمرين والمصدرين في إفريقيا"

• إنشاء خلية لمديرية التجارة الخارجية لتسهيل الإجراءات



سعيد كريم

حزمة المنتجات المالية التي تفتتحها المؤسسة على الشركات، التي قال بأنها تتسجم مع برنامج السلطات المعمومة في العمل على تقليص فاتورة الواردات الوطنية بالعملة الصعبة، وإحلال الاستثمارات والإنتاج المحلي مكانها. الأمر الذي جعل بنك البركة الجزائر يتجه إلى المتعاملين الاقتصاديين في مختلف مجالات النشاط.

كما تعمل المؤسسة العالية موازاة مع هذا، كما أضاف سعيد كريم، على مرافقة وتمويل كل المتعاملين الاقتصاديين الجزائريين الراغبين في تصدير منتجاتهم نحو الأسواق الإفريقية، لاسيما بالنظر إلى الإمكانيات الكبيرة في مجال التصدير والاستثمار التي تتبناها بلدان القارة، بالإضافة إلى سهولة إجراءات للتحويلات المالية بين البلدان الإفريقية، بالمقارنة مع مجموعة التدابير الصعبة المفروضة على مستوى غيرها من دول العالم.

وأوضح رئيس قسم قطاع التجزئة ببنك البركة الجزائر بأن تنفيذ إستراتيجية المؤسسة فعليا على أرض الواقع يتم أيضا من خلال وضع خيرة البنك في الأسواق الإفريقية في خدمة المتعاملين الاقتصاديين الجزائريين السراغبيين في الاستثمار في إفريقيا، ومرافقتهم عن طريق منحهم أفضل العروض المالية والتمويلية المناسبة للنشاط، فضلا عن تقديم النصائح ذات العلاقة بالنشاطات الاقتصادية على مستوى البلد المراد الاستثمار بسوقه.

سعيد بشار

• كشف رئيس قسم قطاع التجزئة والمكلف بالإعلام ببنك البركة، سعيد كريم، عن وضع إستراتيجية لمرافقة المتعاملين الاقتصاديين والمستثمرين الجزائريين على مستوى القارة الإفريقية، في خطوة تكهف مع التوجه الذي تتبناه الحكومة في التأكيد على أن القارة السمراء تعتبر العمق الاستراتيجي للجزائر في القطاع الاقتصادي، فضلا عن المجالات الأخرى.

وعلى هذا الأساس، أشار المتحدث، في تصريح لـ "الخبر" على هامش مشاركة البركة في أشغال الملتقى الإفريقي للاستثمار والتجارة، إلى إنشاء خلية على مستوى دائرة مديرية التجارة الخارجية، تعتبر هيكلًا خاصًا لمتابعة زبائن المصرف الذين يقومون بعملية التصدير، أو تحويل أموالهم أو الأرباح الناتجة عن النشاطات وعمليات التصدير من الخارج بالعملة الصعبة. كون هذه الإجراءات عادة ما يكون إحدى النقاط التي تمرقل استثمارات الشركات الجزائرية في الخارج.

وأضاف سعيد كريم أن تواجد بنك البركة في الملتقى الإفريقي للاستثمار والتجارة تعبر عن التوجهات الإستراتيجية للبنك، وأشار في هذا السياق إلى محورين أساسيين بهذا الخصوص على العيين المتوسط والبعيد، يفتح الباب للاستفادة من التوزيع الجغرافي الذي تتمتع به مجموعة البركة الإسلامية، بحكم تواجدها في 17 دولة منتشرة على ثلاث قارات عبر العالم.

وفي سياق التعليل، أوضح المتحدث بأن مجموعة البركة متواجدة على مستوى 6 بلدان إفريقية، كما هو الحال بالنسبة لعصر، السودان، ليبيا، تونس، الجزائر، جنوب إفريقيا والمغرب، وقال إن هذه الوجودية تفتح المجال للبنك للإسهام بشكل كبير في تمويل مختلف الأنشطة الاقتصادية للمتعاملين الاقتصاديين بالقارة السمراء. وأشار ممثل بنك البركة إلى

بحث فرص التعاون في القطاع البنكي

فايد يستقبل وفدا عن مؤسسة الخدمات المالية الأمريكية "سيتي غروب"

وأعرب فايد عن أمله في أن تشارك البنوك الخاصة في تعبئة الإذخار وترقية الاستثمار الجزائري المنتج. ومن جهته، أشاد ليفينغ ستون بالجهود التي تبذلها الجزائر لتطوير القطاع المالي، مجددا التزام مؤسسته بتعزيز العمل المستقبلي مع الجزائر من خلال الأعمال التي تعود بالنفع على الطرفين بما يدعم الابتكار المالي.

م. س

تطوير القطاع البنكي في الجزائر في سياق عالمي يتميز بمختلف التقلبات. كما استعرض الوزير الإصلاحات التي باتت السلطات العمومية من أجل توفير بيئة مواتية للاستثمارات وتعزيز التشريعات المالية، مؤكدا أن مشروع القانون النقدي والصرفي يضاف إلى جملة الإصلاحات التي باتت الجزائر والرامية إلى تعزيز حوكمة النظام البنكي وشفافيته وضمان فعالية العمليات المالية لأجل تكييفها مع التطورات الحاصلة على المستوى الدولي.



استقبل وزير المالية لعزير فايد، أمس، وفدا عن مؤسسة الخدمات المالية الأمريكية «سيتي غروب»، حيث تطرق الوزير مع أعضاء الوفد الذي يقوده المدير العام للمؤسسة بمنطقة أوروبا والشرق الأوسط وإفريقيا دافيد ليفينغستون إلى واقع التعاون بين مؤسسة «سيتي غروب» الأمريكية والجزائر لاسيما في مجال القطاع البنكي وكذا الوسائل التي من شأنها أن تسمح بتعزيزه. وأوضح البيان أن الطرفين تناولوا آفاق



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡: Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉️ dc@mf.gov.dz

☎️ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger